



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

FAVORISER L'ALLAITEMENT MATERNEL Processus - Évaluation

FICHE DE PRESENTATION

Juin 2006

Haute Autorité de santé

Service évaluation des pratiques professionnelles

2, avenue du Stade de France – 93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX

Tél : 01 55 93 70 00 – Fax : 01 55 93 74 00

Document disponible et téléchargeable sur le site :

www.has-sante.fr

La démarche qualité autour du soutien de l'allaitement maternel concerne tous les professionnels impliqués en périnatalité, en particulier les sages-femmes, les puéricultrices, les auxiliaires de puériculture, les médecins généralistes, les gynécologues-obstétriciens, les pédiatres et les infirmières.

Ce guide d'évaluation peut être utilisé pour différentes actions d'amélioration de la pratique :

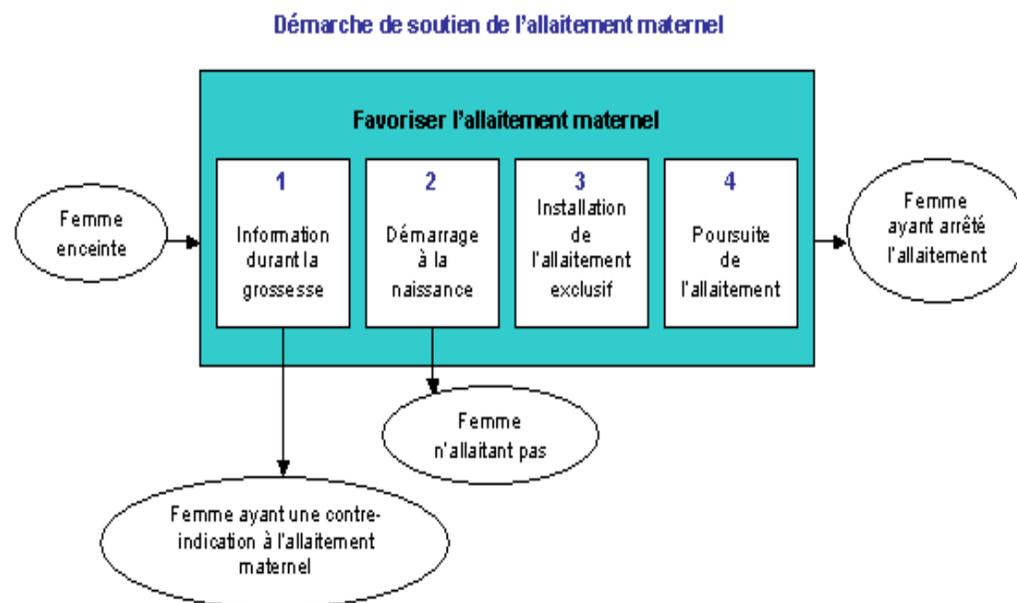
- formation sur les recommandations existantes pour chaque étape du processus de soutien de l'allaitement ;
- dossier de coordination entre les intervenants pour harmoniser les pratiques, en particulier au sein de réseau de périnatalité ;
- évaluation des pratiques professionnelles, individuelles, audit clinique sur une étape du processus, analyse d'événement indésirable ;
- programme d'amélioration de la qualité, protocolisé et évalué.

Les interventions les plus efficaces pour la promotion de l'allaitement maternel associent à la démarche qualité des campagnes d'information, la formation des professionnels, le recours aux consultants en lactation et aux groupes de soutien de mères allaitantes, l'aménagement du monde du travail, intégrés dans une stratégie globale.

La rédaction d'un dossier type structuré (chemin clinique) pour la coordination des intervenants s'appuie sur la description des différentes étapes du processus de soutien de l'allaitement, de la surveillance de la grossesse jusqu'au sevrage. La description proposée constitue une démarche générique, qui peut être modifiée en fonction de la pratique considérée. La démarche est représentée sous forme graphique : un rectangle correspond à une étape de l'activité professionnelle individualisée auprès des (futurs) parents et de leur enfant ; un losange représente un choix dans le déroulement des étapes. Seul le soutien de l'allaitement maternel a été considéré.

Le dossier type (chemin clinique) propose **une planification a priori** de l'ensemble des actes à réaliser pour le soutien de l'allaitement maternel ; il évite les oublis ou la répétition inutile d'acte. Il favorise le consensus de

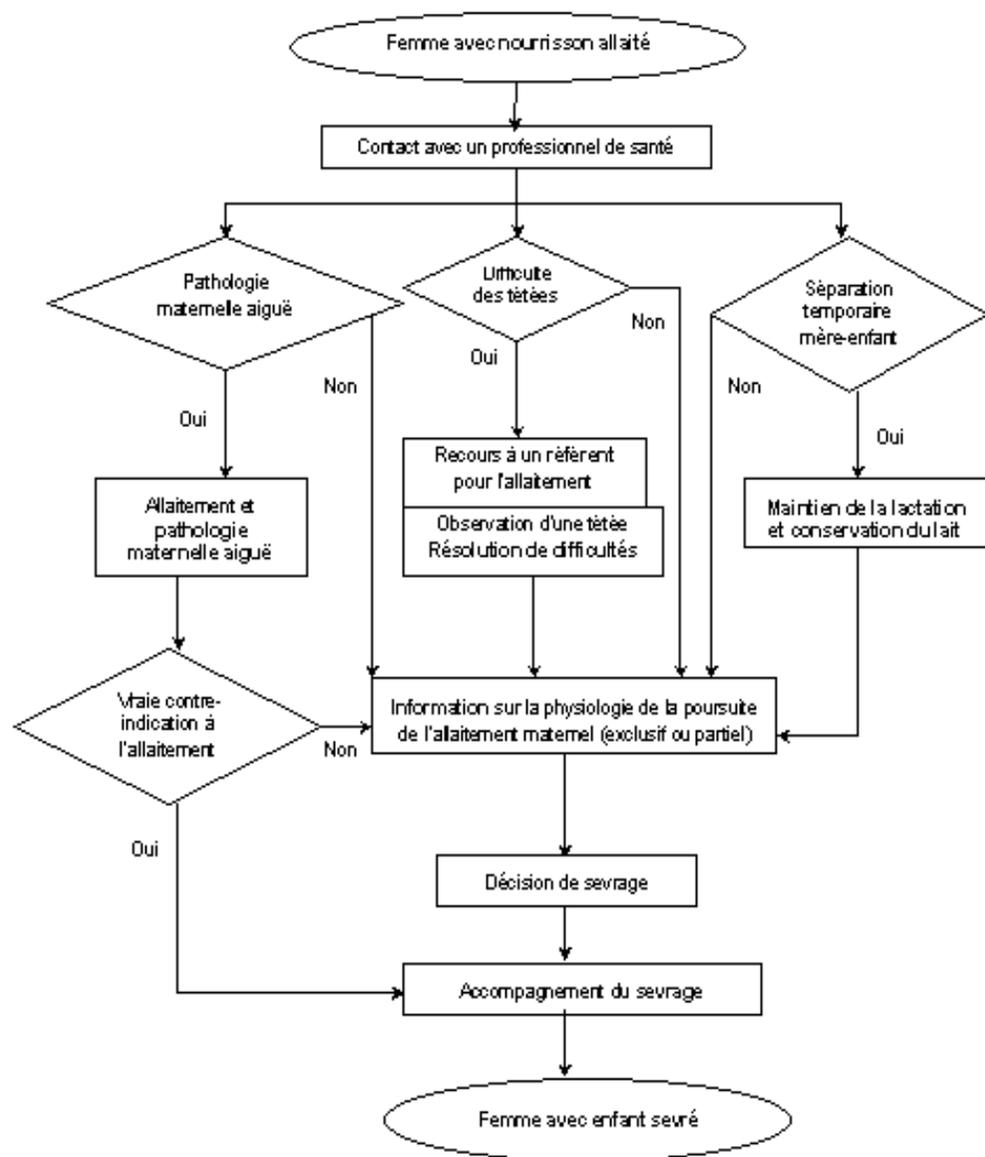
l'équipe sur la pratique professionnelle souhaitée. Il détermine un accompagnement optimal des familles à partir des recommandations professionnelles ; pour chaque étape sont décrits les objectifs cliniques, les objectifs patients et les résultats attendus en fin de séquence. Le chemin clinique permet de redéfinir le rôle des différents intervenants et favorise la continuité des soins. Les écarts entre les résultats attendus et ceux observés seront analysés (causes et conséquences) par les professionnels et conduiront à un ajustement de leur pratique.



Le document propose des **critères d'évaluation pour mesurer la réalisation des objectifs de qualité** dans la pratique. A partir de la description de la démarche de soutien de l'allaitement autour des (futurs) parents et de leur enfant, l'équipe décide d'une ou des étapes à améliorer en priorité et choisit les critères correspondants ; l'analyse des résultats de cette évaluation permettra aux professionnels de mettre en œuvre des actions d'amélioration pour rapprocher la pratique observée de la pratique souhaitée.

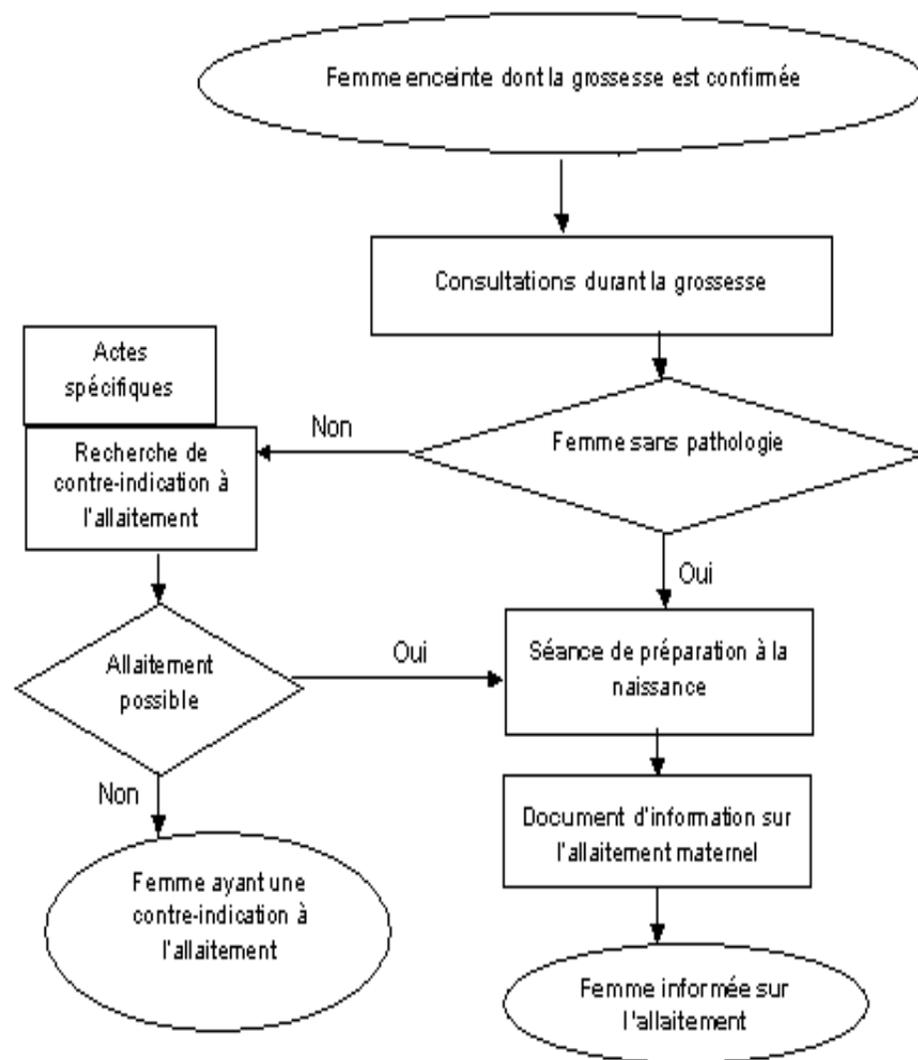
Phase 4 de poursuite de l'allaitement jusqu'au sevrage

Les objectifs sont de dépister et d'aider à la résolution d'éventuelles difficultés (de tétée, pathologie maternelle ou séparation temporaire de la mère et de son enfant), puis d'accompagner la décision de sevrage.



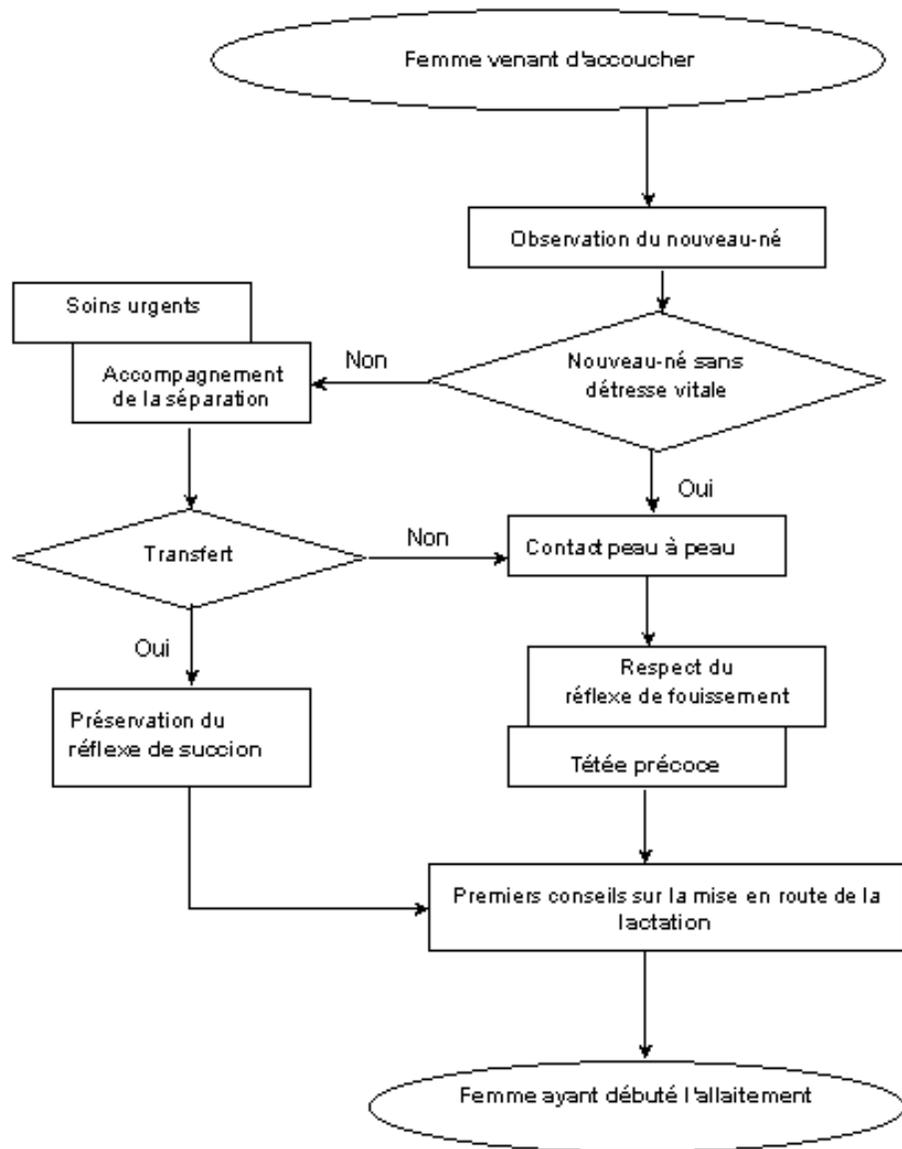
Phase 1 d'information sur l'allaitement durant la grossesse

L'objectif est d'informer tous les futurs parents sur l'intérêt et la physiologie de l'allaitement maternel, dans le respect de leur culture, afin d'aider leur décision sans imposer de choix. Cette phase est intégrée à la préparation à la naissance et à la parentalité, au mieux au sein d'un réseau de périnatalité.



Phase 2 de démarrage de l'allaitement à la naissance

L'objectif est de réunir les conditions favorables à un démarrage physiologique de l'allaitement. Cette phase est intégrée aux soins dispensés pendant l'accouchement et le *post-partum* immédiat.



Phase 3 d'installation de l'allaitement exclusif

L'objectif est d'aider la femme avec son nouveau-né à installer un allaitement maternel exclusif, par un rappel de la physiologie de l'allaitement et des besoins du nouveau-né, l'observation de tétées et l'identification de recours possibles.

